

Société Civile Immobilière 3G2H
Capital : 10.000 €
Siège social : 366 Ter avenue de Fabron
06200 NICE
RCS de Nice 951 476 126

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 8 Août 2024 à 10 heures

Les associés de la société 3G2H se sont réunis en assemblée extraordinaire sur convocation qui leur en a été faite par le Gérant.

Est présent :

- Monsieur GHURGHEGUIAN Pierrick, détenteur de 900 parts numérotées de 101 à 1.000.

Sont représentés :

- Monsieur GHURGHEGUIAN Bernard, détenteur de 50 parts numérotées de 1 à 50, représenté par Monsieur Pierrick GHURGHEGUIAN en vertu d'un pouvoir sous seing privé en date du 6 août 2024.
- Madame ZANETTI Patricia épouse GHURGHEGUIAN, détentrice de 50 parts numérotées de 51 à 100, représentée par Monsieur Pierrick GHURGHEGUIAN en vertu d'un pouvoir sous seing privé en date du 6 août 2024.

Monsieur GHURGHEGUIAN Pierrick agissant en qualité de Gérant de ladite société et par conséquent Président de séance.

Le Président de séance constate que tous les associés détenant les actions auxquelles est attaché le droit de vote sont présents ou représentés ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus.

Le Président déclare aux associés qu'ils sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un co-gérant en la personne de Monsieur Bernard GHURGHEGUIAN.
- Mise à jour de l'article 19 des statuts.

Le Président déclare alors la séance ouverte.

Pb. Pb. Pb.

Après un rapide échange de vue sur les questions à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE ET UNIQUE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de co-gérant, Monsieur GHURGHEGUIAN Bernard, né le 29/10/1955 à MARSEILLE (3^{ème} arrondissement) de nationalité française, marié, demeurant 366 Ter avenue de Fabron 06200 NICE.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de modifier, en conséquence, l'article 19 des statuts

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Reprenant la parole, l'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare que la réunion est achevée.

Tous pouvoirs sont donnés au Gérant visé à l'effet d'effectuer toutes les formalités nécessitées par les présentes décisions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui après lecture a été signé par tous les associés présents ou représentés.

Pierric GHURGHEGUIAN

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'X' shape with a horizontal line extending to the right.

Bernard GHURGHEGUIAN
Représenté par Pierric GHURGHEGUIAN

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'X' shape with a horizontal line extending to the right.

Patricia ZANETTI épouse GHURGHEGUIAN
Représentée par Pierric GHURGHEGUIAN

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'X' shape with a horizontal line extending to the right.

POUVOIR

Je soussigné

Monsieur Bernard GHURGHEGUIAN né le 29 octobre 1955 à MARSEILLE, de nationalité française, demeurant 366 Ter Avenue de Fabron, les Villas Monica, 06200 NICE

Donne par la présente procuration à

Monsieur Piarric Stéphane GHURGHEGUIAN né le 13 avril 1990 à MARSEILLE, de nationalité française, demeurant 12 rue Bezout 75014 PARIS

A me représenter à l'assemblée générale extraordinaire de la SCI 3G2H qui se tiendra le 8 août 2024 à 10 heures et de voter en mon nom et pour mon compte les résolutions mises à l'ordre du jour à savoir la désignation d'un co-gérant en ma personne et la mise à jour de l'article 19 des statuts, et accomplir toutes diligences nécessaires en vue de la mise en œuvre de ces résolutions.

Fait à
Le

Banyuwangi
7 août 2024



POUVOIR

Je soussignée

Madame Patricia ZANETTI épouse de Monsieur Bernard GHURGHEGUIAN née le 3 septembre 1960 à MARSEILLE, de nationalité française, demeurant 366 Ter Avenue de Fabron, les Villas Monica, 06200 NICE

Donne par la présente procuration à

Monsieur Pierric Stéphane GHURGHEGUIAN né le 13 avril 1990 à MARSEILLE, de nationalité française, demeurant 12 rue Bezout 75014 PARIS

A me représenter à l'assemblée générale extraordinaire de la SCI 3G2H qui se tiendra le 8 août 2024 à 10 heures et de voter en mon nom et pour mon compte les résolutions mises à l'ordre du jour à savoir la désignation d'un co-gérant en la personne de Monsieur Bernard GHURGHEGUIAN et la mise à jour de l'article 19 des statuts, et accomplir toutes diligences nécessaires en vue de la mise en œuvre de ces résolutions.

Fait à
Le

Banyuwangi (Java Indonésie)
7 août 2024

